

Non à la casse des diplômes en travail social

Non à une ré architecture des diplômes du travail social qui ne vise qu'à transformer des professionnel·les, en simples rouages d'une politique anti-sociale et à individualiser les salaires.

Depuis de nombreuses années nos organisations se battent contre la ré-architecture de l'ensemble des diplômes du travail social. La destruction des métiers du secteur a commencé dès 2013 par la casse des métiers d'AMP et d'AVS, le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) est créé par un arrêté et décret du 29 janvier 2016 inaugurant le tronc commun et les formations optionnelles ouvrant la porte à la marchandisation du travail social avec l'idée de former des professionnels sans esprit critique et à moindre coût.

Depuis 2015 La commission professionnelle consultative (CPC) continue de s'attaquer aux diplômes et aux métiers du secteur social par la création un diplôme générique professionnel d'intervenant social en lieu et place de ceux d'assistant·e de service social, éducateur·trice spécialisé·e, éducateur·trice technique spécialisé·e, conseiller·ère en économie sociale et familiale, éducateur·trice de jeunes enfants avec un calendrier et un cahier des charges ne laissant aucune place à un véritable débat démocratique Ce nouveau diplôme devrait voir sa mise en oeuvre des septembre 2018.

Cette refonte des métiers entraîne la disparition des spécificités existantes et ne vise qu'à déposséder les professionnels de toutes légitimités, éthiques, de toutes identités professionnelles et tente de les réduire à de simples exécutants, techniciens, gestionnaires de dispositifs éducatifs.

Pour nos organisations cette réforme remet en cause les fondements des formations du social et signe la disparition des métiers, de leurs valeurs, de leur éthique et les vide de leur sens. Les travailleurs sociaux seront instrumentalisés dans un but de contrôle social généralisé des populations les plus précarisées.

Dans un contexte fortement marqué par les politiques d'austérité, la réorganisation territoriale accélère les abandons de missions, éloigne le public des lieux d'accueil. Elle aggrave encore plus la précarité des populations les plus vulnérables.

A ces logiques de : rentabilité, financiarisation, marchandisation, exigences normatives, partages d'information, secret partagé, contrôle social généralisé, il nous faut imposer une autre conception du travail social contribuant au renforcement des liens sociaux, basée sur l'humain, le collectif : valeurs qui sont l'essence même de nos différents métiers tous complémentaires.

Paris le 19/01/2018

